

Encore l'inscription du château de Colombier sur Morges

Autor(en): **Martin, Paul-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-34305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ferme ici le journal de la duchesse d'Orléans, mais non sans vous avoir rapporté cette phrase qu'elle écrivait au baron de Staël, dès son arrivée à Chambéry : « J'emporte un souvenir enchanteur et impérissable de cette belle et chère Suisse, que nous avons traversée ensemble. »

Il y a plus de cent ans que ces lignes ont été écrites et je suis persuadé que le touriste qui séjourne aujourd'hui dans votre beau pays emporte en le quittant les mêmes visions et les mêmes impressions, en y ajoutant le souvenir ineffaçable de votre accueil si amical et de votre si fraternelle et si légendaire hospitalité.

Comte de MAUGNY.

Encore l'inscription du château de Colombier sur Morges.

M. Léon Montandon veut bien me signaler une lettre de Frédéric Du Bois de Montperreux à Ferdinand Keller, datée de Peseux, 18 et 23 septembre 1846, et qui m'avait échappé. (Voir : *Lettres de Frédéric et Thérèse Du Bois de Montperreux adressées à Ferdinand Keller, publiées par Léon Montandon, Extrait du Musée Neuchâtelois, années 1926-1933, Neuchâtel, 1933, in-8°, p. 52-53.*) Dans cette lettre, Frédéric Du Bois raconte qu'après la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande à Yverdon (le 26 août 1846), il s'est rendu à Colombier sur Morges avec Louis Vulliemin et Eusèbe-Henri Gaullieur, à la recherche de vestiges de l'époque de la reine Berthe. Il donne une lecture tout à fait correcte de l'inscription « gravée sur la porte de la tour d'honneur » du château (St-Jean XVIII, 8). Il considère ce texte comme la devise

du pape Félix V et le traduit de la façon suivante : « Si c'est moi que vous voulez pour pape, abandonnez les autres, mes antagonistes. » Il ajoute : « Christ ne s'attendait pas à ce qu'on pût donner un pareil sens à ses paroles. »

Paul-E. MARTIN.

Si ergo me quaeritis...

M. le prof. P.-E. Martin signale dans le dernier cahier de la *Revue historique vaudoise*¹ l'inscription gothique sculptée en relief au-dessus de la porte du château de Colombier sur Morges, et il en rectifie la lecture incorrecte donnée avant lui, qu'il faut rétablir ainsi : « *Si ergo me quaeritis, sinite hos abire* ». Comme il le constate, ces mots sont empruntés au verset 8 du chapitre 18 de l'Évangile selon Saint Jean. M. P. Martin se demande quelle est en ce lieu la signification de ce texte biblique. Serait-ce une devise de la famille de Colombier ? une devise particulière à un membre de cette famille ? « une pensée pieuse inspirée par la construction du château ou par la porte ? J'avoue que la signification mystique de ce texte m'échappe ».

* * *

De nombreux versets de la Bible sont doués de propriétés protectrices, et sont utilisés pour cette raison sur les édifices, les monnaies, les bijoux, les armes, les cloches, les parchemins, les « charmes » que l'on porte sur soi². Celui de Saint Luc, IV, 30, « *Jesus autem transiens per medium illorum ibat* »³, abolit les souffrances des criminels à la torture, aide les femmes en mal d'enfant, est utile contre tous les dangers. Mais l'Évangile de